SERVICE STOMATOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE – HÔPITAL SAINTE-ANNE

Thématique : Accès aux soins médicaux

Dernière mise à jour : 06/10/2023

Fiche en ligne : https://annuaire.autismeinfoservice.fr/acces-aux-soins-medicaux/service-stomatologie-et-chirurgie-maxillo-faciale-hopital-sainte-anne

Coordonnées

Adresse
1 place Cabanis
75014 PARIS

Téléphone
01 45 65 81 97

Email
contact@ch-sainte-anne.fr

Site web
https://www.ghu-paris.fr/fr/service-stomatologie-et-chirurgie-maxillo-faciale

Informations de la fiche

Type d'établissement
- Public

Nom de l'établissement
Hôpital Sainte-Anne : service dentaire et de stomatologie

Nom du service
L’hôpital Saint-Anne s’est doté d’un service dentaire adapté couplé à un bloc opératoire si nécessaire : soins de la bouche et des dents pratiqués au fauteuil à la consultation sous anesthésie locale ou si besoin au bloc sous anesthésie générale.

L’activité de chirurgie maxillo-faciale permet de répondre à l’ensemble des soins complexes ou de pathologie complémentaire du patient Le service de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale assure une prise en charge en soins bucco-dentaires des personnes en situation d'handicap ou présentant des troubles mentaux dans la sphère bucco-dentaire.

Le service accueille les patients du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Médecin(s) référent(s)

Le Docteur P. TREVIDIC en est le Chef de Service depuis le 20 février 1997.

Le service est composé de 16 attachés chirurgien dentistes, 2 Ide, 4 AS, 1 ASHQ, 1 secrétaire médicale, tous formés à la prise en charge du patient polyhandicapé.

Le service se situe au rez-de-chaussée du centre Raymond Garcin et comporte :

Une salle principale avec cinq fauteuils de consultation,
Une salle de chirurgie avec deux fauteuils réservés pour les actes plus lourds et les soins réalisés sous le protocole MEOPA (mélange gazeux permettant une sédation vigile aidant à la pratique de certains soins chez des patients opposants mais accessibles au raisonnement),
Ce service est associé à un ambulatoire provisoire pour les patients opérés sous anesthésie générale.

Les patients qui sont prioritairement pris en charge dans le service en consultation sont à 90% des patients psychiatriques et pour 10% pour des patients externes, membres du personnel, ou des urgences de consultation.

Zone concernée

- Île-de-France

Spécialité médicale

- Dentaires (soins)
- Stomatologie

Informations complémentaires

Consultations dentaires : PASS Odonto-psy

PASS Odonto-psy (Permanence d’Accès aux Soins de Santé) pour les patients psychiatriques en situation de précarité vivant sur l’Ile-de-France, dès l’âge de 16 ans.

En savoir plus : https://www.ghu-paris.fr/fr/consultations-dentaire-pass-odonto-psy

Prise de rendez-vous : 01 45 65 82 83